

Audit en vue de l'obtention de la marque Qualité Tourisme TM

Informations Établissement

Etablissement audité	Office de tourisme (DOCID:qt90694)
Adresse	97600 Mayotte Mayotte
Responsable de l'établissement	xxx
Filière	Office de tourisme- Visite mystère 2021 + critères réassurance sanitaire 03/06/2021
Partenaire(s)	ADN Tourisme

Informations Audit

Cabinet d'audit	***
Nom de l'auditeur	***
Type d'audit	Adhésion
Date de visite mystère	
Date de visite du site web	
Date demande info écrit (français)	
Date demande info écrit (autre langue)	
Date demande info tel (français)	
Date demande info tel (autre langue)	
Date de debriefing	

Commentaire sur l'audit

Compte-rendu de l'audit

Rapport de visite

Points forts

Points d'amélioration

Audit Complet

PROMOTION / COMMUNICATION

Présence numérique

1 - La présentation du site internet est soignée, attractive et ergonomique.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant

Si plusieurs sites internet, l'ensemble des sites est audité. Si l'OT comprend plusieurs BIT, il n'est pas obligatoire de disposer d'un site internet par BIT. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

2 - Le site internet est bien référencé.

Oui Non

"Recherche avec mots clés type ""que faire/ quelle visite"" + ville Point validé si résultat en 1ère page de résultat sur le moteur de recherche Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable"

3 - BONUS - Le site internet est traduit en une troisième langue étrangère

Oui Non

"BONUS- Indiquer non mesuré si le critère n'est pas respecté L'ensemble du site doit être traduit. Note : la traduction en anglais à minima (Cat II) et en une 2ème langue étrangère (CatI) est déduite des nouveaux critères de classement applicables depuis juillet 2019. Si le site est non traduit, l'indiquer en ""points d'amélioration"". Comme pour la 1ère et 2ème langue dans le classement, le critère bonus est validé si réalisé par du personnel qualifié. L'aide à la traduction avec un moteur de traduction automatique doit impérativement être validée par des personnes qualifiées dans la langue concernée. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable"

4 - L'OT traite les demandes clients enregistrées sur les réseaux sociaux

Oui Non Non Mesuré

Il s'agit des demandes clients et non des avis/réclamations (autre critère)Exemple: demande d'informations via le chat messenger FB / Instagram / Google etc ...Ce critère concerne les pages gérées par l'OT. Si l'OT comprend plusieurs BIT, il n'est pas obligatoire de disposer d'un chaque BIT soit individuellement présent sur les réseaux sociaux. Pour une demande envoyée en période d'ouverture de l'OT, à compter de la réouverture de l'OT, la réponse est apportée en un maximum de 8 heures. Hors période d'ouverture, le délai de réponse ne peut excéder 24h. Famille QT : Information Communication Coef 9 Rattrapable

5 - La charte graphique ou l'identité visuelle sont appliquées à tous ses supports numériques

Oui Non Non Mesuré

Si plusieurs sites internet, il existe une cohérence et/ou une uniformisation de la charte graphique. Si l'OT comprend plusieurs BIT, il n'est pas obligatoire de disposer d'un site internet par BIT. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

STRATEGIE D'ACCUEIL

Accueil téléphonique

6 - La réponse au téléphone doit être rapide : maximum 4 sonneries

Oui Non Non Mesuré

En cas de pré décroché, le temps d'attente est limité (maximum 2 minutes). Possible gestion centralisée des appels téléphoniques pour l'ensemble des BIT (principal et secondaire). Le nombre et les modalités des tests à distance sont précisés en annexe du Guide des VM OTF/ADN Tourisme. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

7 - S'il existe un pré-décroché automatique ou un répartiteur d'appel, l'OT évite les sous menus trop nombreux (3 ou 4 maximum)

Oui Non Non Mesuré

" Cocher en ""non mesuré"" en absence de pré-décroché. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 1 Rattrapable"

8 - L'identité du site doit être précisée dans la formule d'accueil

Oui Non Non Mesuré

L'identité du site peut également être éventuellement précisée dans dans le pré-décroché. Pour les OT comprenant plusieurs BIT, l'OT choisit si les répondants citent le nom de l'OT dans sa globalité ou s'il préfère garder l'identité de chaque BIT. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

9 - La demande du client est explorée pour permettre une bonne prise en charge. Appréhender les centres d'intérêt pour lesquels le visiteur est venu dans la destination

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

10 - La reformulation de la demande par le conseiller est réalisée de manière formelle, claire et précise

Oui Non Non Mesuré

La reformulation n'est pas toujours nécessaire pour des questions très simples (ex : demande de plan, horaire). Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

11 - Après avoir répondu précisément à la question posée, le conseiller élargit son conseil pour mieux vendre son territoire et susciter l'acte d'achat, au regard de la demande exprimée

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

12 - Le conseiller propose au visiteur des alternatives si le service demandé n'est pas disponible

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

"Le critère est audité en test à distance (visite mystère ou audit complet). Cocher en "non mesuré" quand la situation ne s'est pas présentée en test à distance. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

13 - Les conseillers présentent sur demande, une information sur les commerces, commodités et services de proximité (pharmacies, épicerie, médecins...)

Oui Non Non Mesuré

"Le critère est audité en test à distance (visite mystère ou audit complet). Cocher en "non mesuré" quand la situation ne s'est pas présentée en test à distance. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

14 - Le conseiller est en capacité de présenter aux visiteurs les principaux sites et services touristiques de la destination.

Oui Non Non Mesuré

. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

15 - Le conseiller doit pouvoir informer sur les animations et événements sur sa zone de compétence

Oui Non Non Mesuré

. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

16 - Le conseiller pratique une langue étrangère.

Oui Non Non Mesuré

Transmission d'appel avec une formule de courtoisie, autorisée. Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT (avec une transmission d'appel le cas échéant). En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de : l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et l'audit complet sur site . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

17 - Le conseiller pratique au moins deux langues étrangères.

Oui Non Non Mesuré

Transmission d'appel avec une formule de courtoisie, autorisée. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

18 - BONUS: Le personnel d'accueil pratique une troisième langue étrangère.

Oui Non

Transmission d'appel avec une formule de courtoisie, autorisée. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

19 - Le personnel d'accueil assure le même niveau de service au téléphone qu'en face à face

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

L'objectif est de ne pas privilégier l'accueil téléphonique et l'accueil physique l'un par rapport à l'autre. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

20 - L'OT sépare l'accueil téléphonique de l'accueil physique en période d'affluence

Oui Non Non Mesuré

"Contrôle visuel lors de la visite mystère ou de l'audit complet. Cocher en "non mesuré" en l'absence de forte fréquentation observée.. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 1 Rattrapable"

21 - En cas de recherche trop longue ou d'affluence, le personnel de l'OT doit proposer au correspondant téléphonique de le rappeler ou de lui adresser les informations par écrit

Oui Non Non Mesuré

Le critère n'est pas validé si le conseiller en séjour demande à son interlocuteur d'envoyer un mail pour formuler sa demande. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

22 - Le répondeur téléphonique est mis en fonctionnement pendant les périodes de fermetures

Oui Non Non Mesuré

. Famille Qualité de la prestation. Coef 3 Rattrapable

23 - Le message est en une langue étrangère a minima

Oui Non Non Mesuré

Le nouvel arrêté de classement d'avril 2019 ne prévoit plus d'obligation relative au répondeur mais un message en une 2ème langue étrangère est recommandé pour les Ot en catégorie I. Famille Qualité de la prestation. Coef 3 Rattrapable

Courriel

24 - L'envoi d'informations correspond précisément à la demande du client

Oui Non Non Mesuré

Les informations et la documentation envoyée doivent répondre précisément à la demande et le courrier ou mail doit apporter des réponses aux questions posées ou renvoyer précisément vers la documentation envoyée (pages, rubriques, etc.). Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

25 - Les réponses aux demandes d'information sont faites dans les 24 heures pour les courriels

Oui Non Non Mesuré

Le critère est audité en tenant compte des journées d'ouverture de l'OT ou du BIT concerné(s). Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

26 - Un accusé de réception est envoyé lors d'une demande de documentation par courriel

Oui Non Non Mesuré

"Il s'agit d'une demande de documentation et non pas d'information. Le critère spécifie donc que si le client demande par mail des documents, soit l'envoi de documentation est fait sous 24 heures par mail et le critère est "non mesuré" et soit un mail d'accusé de réception est envoyé sous 24 heures pour confirmer l'envoi par courrier. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

27 - Lors d'une demande d'information en français, la réponse écrite est personnalisée et adaptée.

Oui Non

"A la différence du critère n°26 (pertinence de la réponse sur le "fond"), ce critère porte davantage sur la "forme". Il s'agit par exemple d'éviter les phrases toutes faites non adaptées à la situation, que le message nomme la personne, indique son genre quand il est connu Contrôle visuel. Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable"

28 - Lors d'une demande d'informations en langue étrangère, la réponse est personnalisée, adaptée et dans la langue de la demande.

Oui Non

Pas de Non mesuré possible. L'auditeur fait une demande d'informations par mail/courrier en langue étrangère. La réponse aux demandes d'information par mail (courrier non évalué)est apportée dans les langues parlées au sein de l'OT (cf langues du site internet de l'OT).Contrôle visuel. Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

29 - Lors d'une demande d'informations, la réponse mentionne le logo Qualité Tourisme™ dans la signature.

Oui Non Non Mesuré

Item noté Non mesuré en cas d'adhésion. Le logo est à apposer pour les signatures mail pour les BIT inclus dans le périmètre de labellisation. Contrôle visuel. Coef 1. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

Les abords de l'établissement et la signalétique

30 - BONUS : L'OT est implanté dans un endroit stratégique

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant

L'espace d'accueil de l'office de tourisme et/ou de des BIT se situe à proximité immédiate des flux touristiques. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Non Rattrapable

31 - Le fléchage permet de localiser l'OT et/ou ses BIT depuis les principaux accès de la ville et de ses sites touristiques

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Le fléchage est mis en place pour les différents modes de déplacement (auto, piétons, vélo, voie fluviale...). Le fléchage vers l'OT est mis en place depuis le parking le plus proche (auto, vélo...).Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Rattrapable

32 - Les abords privatifs de l'établissement sont propres.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant

Pas de Non mesuré possible. Prendre en compte la ou les façades et les abords de l'entrée. Même sur le domaine public, l'entrée doit être propre.Constat visuel. Il est recommandé de veiller à la propreté des abords même si l'office est locataire de l'espace d'accueil. Coef 3. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

33 - Les abords privatifs de l'établissement sont en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant

Pas de Non mesuré possible. Prendre en compte : façades, entrée. Même sur le domaine public, l'entrée doit être en bon état.Constat visuel. Il est recommandé de veiller au bon état des abords même si l'office est locataire de l'espace d'accueil. Coef 3. Famille Confort Propreté Rattrapable

34 - Les enseignes et la signalétique privée (si existante) sont propres.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Il convient de prendre en compte les enseignes signalant l'office de tourisme (même publiques) : façade et panneaux directionnels. Constat visuel. Coef 3. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

35 - Les enseignes et la signalétique privée (si existante) sont en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Si plusieurs enseignes, mesure sur l'ensemble. Constat visuel. Il convient de prendre en compte les enseignes signalant l'office de tourisme (même publiques) : façade et panneaux directionnels. . Coef 3. Famille Confort Propreté Rattrapable

36 - Les enseignes et la signalétique privée (si existante) sont harmonieuses.

Oui Non Non Mesuré

Constat visuel. . Coef 1. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

37 - La façade et l'entrée sont mises en valeur par un fleurissement, un élément décoratif, un éclairage, etc.

Oui Non

Pas de Non mesuré possible sauf si bâtiment classé. Une rénovation de la façade et de l'entrée respectant le style architectural permet de répondre au critère. Constat visuel. . Coef 1. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

Le parking et les extérieurs privatifs (si existants)

38 - L'OT dispose d'un parking privé ou une possibilité de stationnement est mise à la disposition du client à moins de 200m de la structure d'accueil, ou si implantation en centre ville présence d'une information sur les solutions de stationnement public à proximité.

Oui Non Non Mesuré

Le stationnement à plus de 200 mètres de l'OT n'est recommandé que pour les centres villes piétonniers. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Constat visuel. . Coef 3. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

39 - L'établissement dispose au moins d'une solution de stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré possible si implantation en centre ville. Présence d'un garage ou local pour les vélos ou motos, présence d'un système d'attaches pour les vélos, espace suffisant pour le stationnement des autocars. Le stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture à proximité de l'OT demeure recommandé pour les centres villes. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite) Constat visuel. . Coef 1. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

40 - Les extérieurs privatifs et l'entrée sont dotés de poubelles et de cendriers, vidés régulièrement.

Oui Non Non Mesuré

Si absence d'extérieurs privatifs, présence a minima d'un cendrier à proximité de l'entrée. Observation au début et à la fin de la prestation. Pénaliser si absence d'action La présence d'une poubelle et d'un cendrier à proximité de l'entrée de l'OT et des BIT est recommandée. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite) Pénaliser si absence d'action. Constat visuel. Possibilité de rajouter une poubelle et un cendrier dans le cadre du rattrapage. . Coef 1. Famille Confort Propreté Rattrapable

Les affichages extérieurs

41 - La plaque Qualité Tourisme™ est apposée à l'entrée de l'établissement.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré en cas d'adhésion. Placée dans un endroit visible. Logo autorisé pour les bâtiments classés. L'apposition en façade est recommandée. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

42 - A minima, il est affiché les horaires et les périodes d'ouverture, les langues pratiquées, l'ensemble des moyens de paiement acceptés, les numéros d'urgence et un plan de la ville

Oui Non Non Mesuré

Actualisation des plaques de classement. Tous types d'affichage. Il peut s'agir d'un affichage ou d'une borne interactive. Les langues parlées au sein de l'OT ou du BIT doivent être actualisées quotidiennement en considération des langues effectivement parlées par les conseillers présents. Le cas échéant un plan de la communauté de communes est recommandé. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite) Constat visuel. . Coef 1. Famille Information Communication Rattrapable

43 - Les affichages extérieurs sont soignés, propres et en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

La mesure porte sur la qualité de l'affichage (calligraphie soignée, absence de ratures, feuilles non jaunies, feuilles non scotchées, etc.). Non mesuré si absence d'affichage. . Coef 3. Constat visuel. Information Communication Rattrapable

44 - Les affichages extérieurs sont à jour

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence d'affichage. Absence de vitrophanies obsolètes. Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

45 - Les affichages extérieurs sont traduits dans une langue étrangère au moins

Oui Non Non Mesuré

Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

46 - BONUS - Les affichages extérieurs sont traduits dans une deuxième langue étrangère.

Oui Non

Bonus - Indiquer Non mesuré si réponse négative. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

L'espace d'accueil

47 - L'aspect général de l'espace d'accueil est accueillant.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Température adaptée, pas de nuisance sonore, absence d'odeurs désagréables, éclairage adapté, si existant, fond musical discret...Constat visuel. . Coef 3. Famille Qualité de la prestation Rattrapable

48 - L'espace d'accueil est bien ordonné et la décoration et l'ameublement de l'espace d'accueil sont harmonieux.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Il ne s'agit pas de juger l'esthétique mais bien de vérifier la cohérence des équipements (Par exemple, absence d'ajouts de présentoirs complètement différents d'année en année). Possibilité de rattrapage sur la cohérence des équipements et la décoration. Constat visuel. Coef 3. Famille Qualité de la prestation Rattrapable

49 - L'espace d'accueil est propre.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Prendre en compte le mobilier, les équipements et les revêtements.Constat visuel. . Coef 9. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

50 - L'espace d'accueil est en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Prendre en compte le mobilier, les équipements et les revêtements.Constat visuel. . Coef 9. Famille Confort Propreté Rattrapable

51 - La signalétique intérieure est homogène, en bon état, cohérente et facilite le parcours du visiteur.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Non mesuré possible si pas de signalétique. Par exemple, présentoirs, billetterie et repérage au sein de l'office (en particulier pour les lieux partagés). Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite)Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

52 - Les informations et la documentation sont identifiées, classées par thèmes, les présentoirs régulièrement approvisionnés et l'affichage mis à jour.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Rattrapable

Accueillir et informer

53 - Le personnel est identifié par un badge comportant au minimum la fonction et les langues parlées. Le personnel en formation est clairement identifié

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Non Rattrapable

54 - La tenue et la présentation du personnel d'accueil doivent être soignées et propres

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

55 - L'aménagement des lieux doit permettre au visiteur de patienter en ayant accès à des informations utiles : affichage animations, sites...L'OT prend en compte la gestion de l'attente des clients.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

L'information utile (animations, sites, patrimoine ...) peut être réalisée sous forme d'affichage ou sous forme numérique.Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Non Rattrapable

56 - Le personnel lors de l'accueil doit être présent, disponible, attentif et abandonner toute tâche administrative dès l'arrivée d'un visiteur

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

57 - La demande du client est explorée pour permettre une bonne prise en charge. Appréhender les centres d'intérêt pour lesquels le visiteur est venu dans la destination

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Lors des audits complets, en l'absence de visiteurs permettant d'apprécier ce critère par observation, les auditeur-trices réalise une simulation d'entretien avec un conseiller. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

58 - La reformulation de la demande par le conseiller en séjour est réalisée de manière formelle, claire et précise

Oui Non Non Mesuré

La reformulation n'est pas toujours nécessaire pour des questions simples (ex : demande de plan, horaire). Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

59 - Après avoir répondu précisément à la question posée, le personnel d'accueil élargit son conseil pour mieux vendre son territoire et susciter l'acte d'achat, au regard de la demande exprimée

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

60 - Le personnel d'accueil enregistre les informations de dernière minute concernant les activités touristiques du territoire (fermeture pour travaux, changement d'heures d'ouverture, annulation de manifestation...) et en informe les visiteurs

Oui Non Non Mesuré

Critère à auditer en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la Visite mystère et lors de l'audit complet. L'auditeur vérifie également sur le site internet que l'information concernant les animations soit actualisée. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

61 - Le personnel d'accueil propose au visiteur des alternatives si le service demandé n'est pas disponible

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

"Ce critère est susceptible d'être évalué lors de la visite mystère de l'espace d'accueil et lors d'interview lors de l'audit complet. Cocher en "non mesuré" quand la situation ne s'est pas présentée . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

62 - Les agents d'accueil présentent sur demande, une information sur les commerces, commodités et services de proximité (pharmacies, épicerie, médecins...)

Oui Non Non Mesuré

Critère à auditer par interview du personnel d'accueil et vérification des outils existants: en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la Visite mystère et lors de l'audit complet. Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

63 - Le personnel d'accueil est en capacité de présenter aux visiteurs les principaux sites et services touristiques de la destination.

Oui Non Non Mesuré

Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

64 - Le personnel d'accueil doit pouvoir informer sur les animations et évènements sur sa zone de compétence

Oui Non Non Mesuré

Sur déclaratif. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

65 - BONUS : Les agents d'accueil disposent d'un outil numérique afin de présenter les offres et les services touristiques de la destination.

Oui Non

L'outil numérique peut être fixe (ex : un 2ème écran sur le comptoir en plus de l'écran d'ordinateur non visible ou un écran dans le hall d'accueil) ou mobile (ex: tablette). Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite) Contrôle visuel. . Famille Information Communication. Coef 3 Rattrapable

66 - Le personnel d'accueil pratique une langue étrangère.

Oui Non Non Mesuré

Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT. En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site . Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

67 - Le personnel d'accueil pratique au moins deux langues étrangères.

Oui Non Non Mesuré

Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT. En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site. Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

68 - BONUS: Le personnel d'accueil pratique une troisième langue étrangère.

Oui Non

Bonus . Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT. En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

69 - Le départ du client s'accompagne d'une prise de congé chaleureuse, aimable et souriante avec remerciements.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

"Comportement souriant, ton aimable et salutations par ""au revoir madame"", ""au revoir Monsieur"" . Critère à auditer en visite mystère + en observation visuelle lors de l'audit complet. Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

70 - A la fin de la prestation, le personnel s'assure d'avoir répondu à la demande du client de manière satisfaisante et l'incite à remplir l'outil de recueil de satisfaction.

Oui Non Non Mesuré

L'outil de recueil de satisfaction peut être sur place ou dématérialisé et rempli par la visiteur a posteriori de la visite . Contrôle visuel. . Famille Savoir faire savoir être. Une sollicitation orale ou écrite (affichage, e-mail, autocollant ...) informe le client du recueil de la satisfaction. (cf critère Ecoute client) Coef 3 Non Rattrapable

71 - L'OT fournit l'information spécifique relative aux services et structures adaptés à la clientèle en situation de handicap

Oui Non Non Mesuré

Critère à auditer par interview du personnel d'accueil et vérification des outils existants: en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la Visite mystère et lors de l'audit complet.
Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

La documentation sur la destination

72 - Les documents sont traduits en au moins une langue étrangère

Oui Non Non Mesuré

Il s'agit des principaux documents produits par l'OT lui-même ex : guides, cartes (et non de ceux des socio-pros). Les documents dont l'OT est à l'origine peuvent être imprimés à la demande.
Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

73 - Les documents sont traduits en au moins une deuxième langue étrangère correspondant à la fréquentation de la destination

Oui Non Non Mesuré

Les documents dont l'OT est à l'origine peuvent être imprimés à la demande. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

74 - BONUS : Les documents sont traduits en une troisième langue étrangère correspondant à la fréquentation de la destination

Oui Non

BONUS - Non mesuré si réponse négative. Les documents dont l'OT est à l'origine peuvent être imprimés à la demande. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

75 - Le personnel doit fournir une information actualisée, qualifiée et complète sur sa destination dans l'intérêt du client.

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

76 - La charte graphique ou l'identité visuelle sont appliquées à tous ses supports

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

LES SERVICES COMPLEMENTAIRES DE LA STRUCTURE PRINCIPALE

La boutique

77 - L'aménagement de la boutique est attractif et la boutique est bien approvisionnée.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente non dédié. L'auditeur contrôle le soin particulier apporté à présentation des produits (ex : veiller à quantité suffisante sur les étagères, possibilité de libre-service etc.), la circulation dans la boutique, etc. Ce chapitre s'applique sur le BIT principal (et/ou sur les BIT secondaires le cas échéant) dès lors que l'OT propose à la vente des objets et articles à vocation touristique pour promouvoir la destination. Le chapitre ne s'applique pas si la boutique ne propose qu'un nombre restreint de références tous articles confondus (moins de 20 références annuellement, hors cartes postales). (Le chiffre d'affaires réalisé précédemment pris en compte dans l'ancienne version du référentiel n'est plus à considérer). L'espace de vente intégré à l'espace d'accueil ou dans une pièce connexe à l'accueil est audité. Contrôle visuel . Coef 3. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

78 - La gamme de produits est diversifiée.

Oui Non Non Mesuré

"Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Librairie, cartes postales, gadgets, produits enfants etc. Contrôle visuel. Coche en "non mesuré" afin de ne pas pénaliser l'OT si la stratégie de l'OT est de ne proposer qu'une gamme restreinte de produits (ex : brochures, topoguide). Coef 1. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable"

79 - L'OT propose une gamme de prix ouverte, adaptée à sa stratégie, ses produits et sa clientèle

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Les prix sont adaptés à la stratégie et aux produits proposés et il ne s'agit pas nécessairement d'une gamme de prix large. Contrôle visuel . Coef 1. Famille Qualité de la prestation. Non Rattrapable

80 - Sur demande un paquet cadeau est réalisé.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Vérifier présence papier cadeau lors du débriefing pour l'audit complet. Une pochette ou un sac kraft fermé peuvent constituer un papier cadeau. Contrôle visuel . Coef 1. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

81 - Le personnel est aimable, disponible et attentif aux besoins de la clientèle. Il est capable d'apporter des renseignements sur les produits proposés.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Poser une question sur un produit. Evaluer capacité à répondre. Contrôle visuel . Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

82 - Le personnel de la boutique est capable de renseigner la clientèle et d'effectuer une transaction commerciale dans au moins une langue étrangère.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Contrôle visuel. Une personne permanente a bénéficié d'une formation agréée dédiée. Critère à auditer par interview en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la visite mystère et lors de l'audit complet. Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

83 - BONUS - Le personnel de la boutique est capable de renseigner la clientèle et d'effectuer une transaction commerciale dans une deuxième langue étrangère.

Oui Non

Bonus - Noter Non mesuré si réponse négative ou si absence de boutique ou espace de vente. Contrôle visuel. Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

84 - Les articles sont présentés sur du matériel adapté et mis en scène (en fonction de l'animation, de la saison, etc.)

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Qualité de la prestation Coef 1 Rattrapable

85 - L'origine des produits provenant de producteurs locaux est indiquée

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Développement Durable Coef 3 Rattrapable

86 - Le personnel (au moins 1 permanent) est formé à l'aménagement de ces vitrines ainsi qu'à l'approvisionnement et aux relations avec les fournisseurs.

Oui Non Non Mesuré

Une personne permanente a bénéficié d'une formation agréée dédiée. Critère à auditer par interview: en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la Visite mystère, et lors de l'audit complet. Famille QT : Savoir faire savoir-être Coef 1 Rattrapable

87 - L'OT disposant d'un site internet présente l'espace boutique

Oui Non Non Mesuré

Il s'agit de présenter a minima l'existence d'une boutique au sein de l'OT ou du BIT et non nécessairement l'exhaustivité des produits en vente en ligne. Famille QT : Information Communication Coef 1 Rattrapable

88 - Les moyens de paiements sont affichés en évidences à l'intérieur de l'OT

Oui Non Non Mesuré

Il est recommandé d'afficher également le refus de moyens de paiement et les paiements par type de carte acceptée. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

89 - L'OT formalise une stratégie de développement de boutique et une politique de choix des produits (territoire, région, éthique, artisanat local, création de produits...)*

Oui Non Non Mesuré

Cette stratégie est développée dans l'ensemble des BIT. La stratégie peut prévoir des orientations différentes suivant les BIT en fonction du contexte et des besoins. Contrôle documentaire. Non mesuré dans le cadre d'une visite mystère. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3. Rattrapable

90 - Les modalités de vente ont été définies (identification du besoin, conseil, réalisation de la vente)*

Oui Non Non Mesuré

Ces modalités sont développées dans l'ensemble des BIT disposant d'un espace de vente. La définition des modalités de vente peut prendre différentes formes (note, procédure, instruction...). Non mesuré dans le cadre d'une visite mystère. Contrôle documentaire. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Rattrapable

91 - L'OT dispose d'un outil de gestion de stocks (tableau, seuil d'alerte, inventaire annuel a minima)*

Oui Non Non Mesuré

Cet outil de gestion des stocks est utilisé par l'ensemble des BIT. L'outil de gestion des stocks peut prendre différentes formes selon les produits proposés et le volume d'activité de la boutique (ex : logiciel dédié, tableur excell...). Non mesuré dans le cadre d'une visite mystère. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Rattrapable

92 - Une analyse globale des ventes est effectuée au minimum une fois par an*

Oui Non Non Mesuré

L'analyse compile les résultats de l'ensemble des BIT. Il est recommandé que la synthèse à minima annuelle compile les résultats de l'ensemble des BIT et que l'analyse soit formalisée même succinctement. Non mesuré dans le cadre d'une visite mystère. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 1 Non Rattrapable

L'ECOUTE CLIENT

Le suivi de l'e-réputation

93 - L'OT prend connaissance des avis des consommateurs sur au moins 2 sites.

Oui Non

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. Non si aucun référencement sur aucun site d'avis en ligne. L'auditeur interroge pour savoir quels sites d'avis de consommateurs l'OT a désigné et identifié dans sa stratégie de promotion (Tripadvisor, Michelin, Cityvox, Booking, google, OTA, réseaux sociaux, sites réseaux pro ...) et l'interroge sur le contenu des derniers commentaires. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 9. Famille Qualité de la prestation.

94 - L'OT a revendiqué la fiche de son OT sur au moins 2 sites d'avis en ligne

Oui Non Non Mesuré

L'auditeur peut constater l'existence de réponses faites par le professionnel sur les 2 sites d'avis en ligne que l'OT a identifié et désigné dans sa stratégie de promotion. Il peut s'agir de 2 sites d'avis en ligne communs pour l'ensemble de l'OT et des BIT dans le cadre d'une gestion centralisée du suivi de la e-réputation de l'OT et non de 2 sites par BIT. Ex : Google, MyBusiness, TripAdvisor, Pages Jaunes, Booking... D'autres sites que Facebook sont recommandés car il ne s'agit pas à proprement parler d'un site d'avis en ligne mais davantage d'un réseau social utilisé comme outil de promotion/communication. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation

95 - L'OT exerce son droit de réponse aux avis de consommateurs

Oui Non Non Mesuré

Le droit de réponse s'exerce sur l'ensemble des sites sur lesquels l'OT a revendiqué une fiche. A minima sur les avis négatifs et recommandé sur les avis positifs. Non mesuré possible si aucun avis mentionnant une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients). Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

96 - La réponse apportée par l'OT est constructive.

Oui Non Non Mesuré

La réponse est factuelle. Si la responsabilité de l'OT est avérée, un mot d'excuse est formulé. Suivant les cas, un geste commercial est proposé. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation

Le suivi de la satisfaction

97 - Au moins, un outil de recueil de la satisfaction existe

Oui Non

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. Exemples d'outils : questionnaire de satisfaction papier/dématérialisé/QR code du partenaire et/ou du professionnel, utilisation et suivi d'une ou plusieurs plateformes d'avis en ligne, module d'écoute client DGE, outil d'analyse de l'e-réputation, borne, suivi des avis ou recommandations Facebook, ... Un outil de recueil permet de mesurer la satisfaction client, et de personnaliser les réponses (. Le livre d'or en texte libre net l'utilisation des « pouces levés » sans réponse circonstanciée, ne sont pas un outil de recueil et de mesure). Contrôle visuel. Rattrapable. Différents outils peuvent être utilisés pour mesurer de façon adaptée la satisfaction client sur l'ensemble des services existants : l'accueil, la boutique, la commercialisation, l'événementiel. Coef 9. Famille Qualité de la prestation

98 - Les clients sont informés de l'outil de recueil de la satisfaction

Oui Non

Une sollicitation orale ou écrite (affichage, e-mail, autocollant ...) informe le client du recueil de la satisfaction. La présence d'un réseau social (TA, Facebook) sur le site internet du pro, sans préciser qu'il s'agit d'un outil de recueil de la satisfaction ou d'avis ne permet pas de valider le critère. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

99 - L'outil de recueil de la satisfaction est traduit dans une langue étrangère.

Oui Non

L'utilisation régulière du module d'écoute client DGE valide le critère. Le module d'écoute client DGE est l'enquête de satisfaction via un QR code téléchargeable sur la fiche établissement de l'Office sur le portail DGE. D'autres outils de recueil de la satisfaction client par services proposés sont également possibles. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

100 - BONUS - L'outil de recueil de la satisfaction est traduit dans une deuxième langue étrangère.

Oui Non

Bonus- Ne pas pénaliser si non vérifié. Constat visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation

Le suivi des réclamations

101 - L'OT a formalisé une procédure écrite pour le suivi des réclamations.

Oui Non

A minima, la procédure précise qui répond aux réclamations et sous quel délai de réponse et où sont archivées les réclamations. La procédure est examinée en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site. Cette procédure différencie les modalités de traitement et suivi selon que la réclamation porte sur les services proposés par l'Office de Tourisme, ou sur la collectivité ou un prestataire du territoire. Contrôle documentaire. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

102 - L'OT accuse réception des réclamations dans un délai de 72h et répond dans un délai maximum de 15 jours.

Oui Non Non Mesuré

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. Si la réclamation nécessite des recherches, envoi d'une lettre (ou courriel) de prise en compte de la réclamation. Les réponses se font dans un délai maximum de 15 jours ouvrés exception faite des demandes de remboursement. Non mesuré possible si aucun avis mentionnant une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients) n'est signalé sur les sites d'avis suivis par l'OT. Le respect du critère est examiné lors de : l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et l'audit complet sur site. Si la réclamation porte non pas sur l'office mais sur la collectivité ou sur un socio-professionnel, il appartient à l'Office : d'accuser réception dans les 72 heures, et de confirmer la transmission de la réclamation à l'interlocuteur concerné afin qu'il apporte directement une réponse au client, d'assurer une relance si cet interlocuteur n'envoie pas copie de sa réponse à l'OT, d'intégrer cette réclamation à l'analyse préparée pour le GQL le cas échéant. Contrôle documentaire. Non Rattrapable. Coef 9. Famille Qualité de la prestation.

103 - Les réponses aux avis négatifs et aux réclamations sont personnalisées et constructives.

Oui Non Non Mesuré

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. La réponse marque la prise en compte de la réclamation, fait preuve d'empathie, clarifie les circonstances et apporte une solution. Il est également recommandé de formaliser l'enregistrement des insatisfactions exprimées oralement. Différencier Réclamations sur OT et sur socio-pro. Non mesuré possible si aucun avis mentionnant une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients) . Contrôle documentaire. Non Rattrapable. Coef 9. Famille Qualité de la prestation.

104 - L'OT apporte une réponse aux insatisfactions notables et les traite comme une réclamation.

Oui Non Non Mesuré

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. L'OT contacte le client qui mentionne une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients). Contrôle documentaire. Non Rattrapable. Non mesuré en cas d'absence d'insatisfaction notable ou de création/reprise récente de l'entreprise. Une réponse à l'ensemble des insatisfactions client exprimée est recommandée. Il est également recommandé de formaliser l'enregistrement des insatisfactions exprimées oralement. Différencier Réclamations sur OT et sur socio-pro. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Les actions liées au développement durable

105 - Le personnel de l'OT réalise un ensemble de gestes courants pour économiser l'énergie et l'eau

Oui Non Non Mesuré

Le respect du critère est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site Famille QT : Développement Durable Coef 3 . Non Rattrapable

106 - Le tri des déchets est réalisé si existant sur le territoire

Oui Non Non Mesuré

Le respect du critère est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site Famille QT : Développement Durable Coef 3 . Non Rattrapable

107 - Dans son fonctionnement interne, les impressions se font de manière raisonnée

Oui Non Non Mesuré

Le respect du critère est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site. Famille QT : Développement Durable Coef 3 . Non Rattrapable

108 - Le développement durable est pris en compte dans les actions et le fonctionnement de l'OT

Oui Non Non Mesuré

Obligation de formuler ses engagements DD. Il est recommandé que les engagements Développement durable aillent au-delà des écogestes précisés plus haut et d'intégrer ces engagements dans la stratégie ou le plan d'actions annuel. Audité lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing si audité en visite mystère. Le respect du critère est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site. Famille QT : Développement Durable Coef 1 . Non Rattrapable

109 - En cas d'acquisition d'équipement, l'OT favorise systématiquement l'achat d'équipements économes en énergie et économes en eau

Oui Non Non Mesuré

Audité lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing si audité en visite mystère. Famille QT : Développement Durable Coef 3 . Non Rattrapable

110 - L'OT a une politique d'achat favorisant des produits ayant obtenu un label ou une certification environnementale ou éthique*

Oui Non Non Mesuré

Audité lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing si audité en visite mystère. Famille QT : Développement Durable Coef 3 . Non Rattrapable

Les informations liées au développement durable

111 - L'OT informe précisément (ex. : oral, site internet, brochure, etc....) sur les moyens de se rendre et de circuler sur le territoire un utilisant les transports en commun ou en utilisant toute autre forme de circulations douces.

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Développement Durable Coef 3 . Rattrapable

112 - L'OT met en valeur les professionnels et / ou les produits (hébergement, restauration, animation, produits locaux, commerces...) engagés dans des démarches environnementales et/ ou de développement durable reconnues localement ou nationalement

Oui Non Non Mesuré

Pour la visite mystère, il est recommandé d'auditer le site internet ou les brochures téléchargeables. Famille QT : Développement Durable Coef 1 . Rattrapable

113 - L'OT diffuse une information sur les milieux naturels fragiles (si existants sur le territoire) comme milieu marin ou lacustre, milieu enneigé, espaces préservés, biotopes spécifiques... Cette information se fait en collaboration avec les autres acteurs territoriaux engagés dans la protection de l'environnement (Parcs, ...)

Oui Non Non Mesuré

Pour la visite mystère, il est recommandé d'auditer le site internet, les brochures téléchargeables et sur site (flyers, posters, totems...). Famille QT : Développement Durable Coef 1 . Rattrapable

114 - L'OT informe de manière générale ses clients sur les engagements en matière de développement durable du territoire (gestion des ressources, accessibilité, transport etc..)

Oui Non Non Mesuré

Pour la visite mystère, il est recommandé d'auditer le site internet, les brochures téléchargeables et sur site (flyers, posters, totems...) Famille QT : Développement Durable Coef 1 . Rattrapable

115 - Les éditions sont réalisées par un imprimeur ayant obtenu un label ou une certification environnementale ou sur des papiers écolabellisés

Oui Non Non Mesuré

Pour la visite mystère, il est recommandé d'auditer en dévoilé avant le débriefing. Famille QT : Développement Durable Coef 1 . Non Rattrapable

PROMOTION QUALITE TOURISME

Promotion Qualité Tourisme

116 - L'OT communique sur sa démarche qualité mis en place vis-à-vis des clients (exemple : dans l'espace d'accueil, son site internet, dans sa documentation etc.) Ce critère concerne la démarche qualité de l'OT et ses engagements clients

Oui Non Non Mesuré

En adhésion et renouvellement. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

117 - Dès l'obtention de la Marque Qualité et pendant toute la période d'attribution: le logo QUALITE TOURISME est présent sur les supports papier et sur le site internet

Oui Non Non Mesuré

Critère applicable après l'obtention de la Marque. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

118 - La démarche Qualité Tourisme™ est explicitée sur le site internet ou il existe un lien vers le site de Qualité Tourisme™.

Oui Non Non Mesuré

A auditer en adhésion et en renouvellement. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

119 - Les prestataires Qualité Tourisme sont identifiés parmi l'offre du territoire

Oui Non Non Mesuré

Les prestataires Qualité Tourisme sont valorisés par la présence du logo et/ou le moteur de recherche des prestataires proposent un filtre Qualité Tourisme A auditer en adhésion et en renouvellement. Famille QT : Information Communication Coef 9 Rattrapable

120 - BONUS : Il existe au moins 3 établissements marqués Qualité Tourisme sur le territoire de compétence

Oui Non

A auditer en adhésion et en renouvellement. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Rattrapable

BIT Secondaire N°1

NOM BIT Secondaire N°1

121 - Nom du BIT Secondaire N°1

Oui Non Non Mesuré

Indiquer le nom du BIT

Accueil téléphonique BIT Secondaire N°1

122 - La réponse au téléphone doit être rapide : maximum 4 sonneries

Oui Non Non Mesuré

En cas de pré décroché, le temps d'attente est limité (maximum 2 minutes). Possible gestion centralisée des appels téléphoniques pour l'ensemble des BIT (principal et secondaire). Le nombre et les modalités des tests à distance sont précisés en annexe du Guide des VM OTF/ADN Tourisme. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

123 - S'il existe un pré-décroché automatique ou un répartiteur d'appel, l'OT évite les sous menus trop nombreux (3 ou 4 maximum)

Oui Non Non Mesuré

" Cocher en "non mesuré" en absence de pré-décroché. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 1 Rattrapable"

124 - L'identité du site doit être précisée dans la formule d'accueil

Oui Non Non Mesuré

L'identité du site peut également être éventuellement précisée dans dans le pré-décroché. Pour les OT comprenant plusieurs BIT, l'OT choisit si les répondants citent le nom de l'OT dans sa globalité ou s'il préfère garder l'identité de chaque BIT. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

125 - La demande du client est explorée pour permettre une bonne prise en charge. Appréhender les centres d'intérêt pour lesquels le visiteur est venu dans la destination

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

126 - La reformulation de la demande par le conseiller est réalisée de manière formelle, claire et précise

Oui Non Non Mesuré

La reformulation n'est pas toujours nécessaire pour des questions très simples (ex : demande de plan, horaire). Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

127 - Après avoir répondu précisément à la question posée, le conseiller élargit son conseil pour mieux vendre son territoire et susciter l'acte d'achat, au regard de la demande exprimée

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

128 - Le conseiller propose au visiteur des alternatives si le service demandé n'est pas disponible

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

"Le critère est audité en test à distance (visite mystère ou audit complet). Cocher en ""non mesuré"" quand la situation ne s'est pas présentée en test à distance. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

129 - Les conseillers présentent sur demande, une information sur les commerces, commodités et services de proximité (pharmacies, épicerie, médecins...)

Oui Non Non Mesuré

"Le critère est audité en test à distance (visite mystère ou audit complet). Cocher en ""non mesuré"" quand la situation ne s'est pas présentée en test à distance. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

130 - Le conseiller est en capacité de présenter aux visiteurs les principaux sites et services touristiques de la destination.

Oui Non Non Mesuré

. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

131 - Le conseiller doit pouvoir informer sur les animations et événements sur sa zone de compétence

Oui Non Non Mesuré

. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

132 - Le conseiller pratique une langue étrangère.

Oui Non Non Mesuré

Transmission d'appel avec une formule de courtoisie, autorisée. Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT (avec une transmission d'appel le cas échéant). En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de : l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et l'audit complet sur site. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

133 - Le conseiller pratique au moins deux langues étrangères.

Oui Non Non Mesuré

Transmission d'appel avec une formule de courtoisie, autorisée. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

134 - BONUS: Le personnel d'accueil pratique une troisième langue étrangère.

Oui Non

Transmission d'appel avec une formule de courtoisie, autorisée. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

135 - Le personnel d'accueil assure le même niveau de service au téléphone qu'en face à face

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

L'objectif est de ne pas privilégier l'accueil téléphonique et l'accueil physique l'un par rapport à l'autre. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

136 - L'OT sépare l'accueil téléphonique de l'accueil physique en période d'affluence

Oui Non Non Mesuré

"Contrôle visuel lors de la visite mystère ou de l'audit complet. Cocher en ""non mesuré"" en l'absence de forte fréquentation observée.. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 1 Rattrapable"

137 - En cas de recherche trop longue ou d'affluence, le personnel de l'OT doit proposer au correspondant téléphonique de le rappeler ou de lui adresser les informations par écrit

Oui Non Non Mesuré

Le critère n'est pas validé si le conseiller en séjour demande à son interlocuteur d'envoyer un mail pour formuler sa demande. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

138 - Le répondeur téléphonique est mis en fonctionnement pendant les périodes de fermetures

Oui Non Non Mesuré

. Famille Qualité de la prestation. Coef 3 Rattrapable

139 - Le message est en une langue étrangère a minima

Oui Non Non Mesuré

Le nouvel arrêté de classement d'avril 2019 ne prévoit plus d'obligation relative au répondeur mais un message en une 2ème langue étrangère est recommandé pour les Ot en catégorie I. Famille Qualité de la prestation. Coef 3 Rattrapable

Courriel BIT Secondaire N°1

140 - L'envoi d'informations correspond précisément à la demande du client

Oui Non Non Mesuré

Les informations et la documentation envoyée doivent répondre précisément à la demande et le courrier ou mail doit apporter des réponses aux questions posées ou renvoyer précisément vers la documentation envoyée (pages, rubriques, etc.). Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

141 - Les réponses aux demandes d'information sont faites dans les 24 heures pour les courriels

Oui Non Non Mesuré

Le critère est audité en tenant compte des journées d'ouverture de l'OT ou du BIT concerné(s). Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

142 - Un accusé de réception est envoyé lors d'une demande de documentation par courriel

Oui Non Non Mesuré

"Il s'agit d'une demande de documentation et non pas d'information. Le critère spécifie donc que si le client demande par mail des documents, soit l'envoi de documentation est fait sous 24 heures par mail et le critère est "non mesuré" et soit un mail d'accusé de réception est envoyé sous 24 heures pour confirmer l'envoi par courrier . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

143 - Lors d'une demande d'information en français, la réponse écrite est personnalisée et adaptée.

Oui Non

"A la différence du critère n°26 (pertinence de la réponse sur le "fond"), ce critère porte davantage sur la "forme". Il s'agit par exemple d'éviter les phrases toutes faites non adaptées à la situation, que le message nomme la personne, indique son genre quand il est connu Contrôle visuel . Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable"

144 - Lors d'une demande d'informations en langue étrangère, la réponse est personnalisée, adaptée et dans la langue de la demande.

Oui Non

Pas de Non mesuré possible. L'auditeur fait une demande d'informations par mail/courrier en langue étrangère. La réponse aux demandes d'information par mail (courrier non évalué)est apportée dans les langues parlées au sein de l'OT (cf langues du site internet de l'OT).Contrôle visuel . Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

145 - Lors d'une demande d'informations, la réponse mentionne le logo Qualité Tourisme™ dans la signature.

Oui Non Non Mesuré

Item noté Non mesuré en cas d'adhésion. Le logo est à apposer pour les signatures mail pour les BIT inclus dans le périmètre de labellisation. Contrôle visuel . Coef 1. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

Les abords de l'établissement et la signalétique BIT Secondaire N°1

146 - BONUS : L'OT est implanté dans un endroit stratégique

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant

L'espace d'accueil de l'office de tourisme et/ou de des BIT se situe à proximité immédiate des flux touristiques. Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Non Rattrapable

147 - Le fléchage permet de localiser l'OT et/ou ses BIT depuis les principaux accès de la ville et de ses sites touristiques

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Le fléchage est mis en place pour les différents modes de déplacement (auto, piétons, vélo, voie fluviale...). Le fléchage vers l'OT est mis en place depuis le parking le plus proche (auto, vélo ...).Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Non Rattrapable

148 - Les abords privatifs de l'établissement sont propres.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant

Pas de Non mesuré possible. Prendre en compte la ou les façades et les abords de l'entrée. Même sur le domaine public, l'entrée doit être propre.Constat visuel. Il est recommandé de veiller à la propreté des abords même si l'office est locataire de l'espace d'accueil . Coef 3. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

149 - Les abords privatifs de l'établissement sont en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant

Pas de Non mesuré possible. Prendre en compte : façades, entrée. Même sur le domaine public, l'entrée doit être en bon état.Constat visuel. Il est recommandé de veiller au bon état des abords même si l'office est locataire de l'espace d'accueil . Coef 3. Famille Confort Propreté Rattrapable

150 - Les enseignes et la signalétique privée (si existante) sont propres.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Il convient de prendre en compte les enseignes signalant l'office de tourisme (même publiques) : façade et panneaux directionnels. Constat visuel. . Coef 3. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

151 - Les enseignes et la signalétique privée (si existante) sont en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Si plusieurs enseignes, mesure sur l'ensemble. Constat visuel. Il convient de prendre en compte les enseignes signalant l'office de tourisme (même publiques) : façade et panneaux directionnels. . Coef 3. Famille Confort Propreté Rattrapable

152 - Les enseignes et la signalétique privée (si existante) sont harmonieuses.

Oui Non Non Mesuré

Constat visuel. . Coef 1. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

153 - La façade et l'entrée sont mises en valeur par un fleurissement, un élément décoratif, un éclairage, etc.

Oui Non

Pas de Non mesuré possible sauf si bâtiment classé. Une rénovation de la façade et de l'entrée respectant le style architectural permet de répondre au critère. Constat visuel. . Coef 1. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

Le parking et les extérieurs privatifs BIT Secondaire N°1 (si existants)

154 - L'OT dispose d'un parking privé ou une possibilité de stationnement est mise à la disposition du client à moins de 200m de la structure d'accueil, ou si implantation en centre ville présence d'une information sur les solutions de stationnement public à proximité.

Oui Non Non Mesuré

Le stationnement à plus de 200 mètres de l'OT n'est recommandé que pour les centres villes piétonniers. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Constat visuel. . Coef 3. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

155 - L'établissement dispose au moins d'une solution de stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré possible si implantation en centre ville. Présence d'un garage ou local pour les vélos ou motos, présence d'un système d'attaches pour les vélos, espace suffisant pour le stationnement des autocars. Le stationnement pour les moyens de locomotion alternatifs à la voiture à proximité de l'OT demeure recommandé pour les centres villes. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite) Constat visuel. . Coef 1. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

156 - Les extérieurs privatifs et l'entrée sont dotés de poubelles et de cendriers, vidés régulièrement.

Oui Non Non Mesuré

Si absence d'extérieurs privatifs, présence a minima d'un cendrier à proximité de l'entrée. Observation au début et à la fin de la prestation. Pénaliser si absence d'action La présence d'une poubelle et d'un cendrier à proximité de l'entrée de l'OT et des BIT est recommandée. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite) Pénaliser si absence d'action. Constat visuel. . Coef 1. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

Les affichages extérieurs BIT Secondaire N°1

157 - La plaque Qualité Tourisme™ est apposée à l'entrée de l'établissement.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré en cas d'adhésion. Placée dans un endroit visible. Logo autorisé pour les bâtiments classés. L'apposition en façade est recommandée. Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

158 - A minima, il est affiché les horaires et les périodes d'ouverture, les langues pratiquées, l'ensemble des moyens de paiement acceptés, les numéros d'urgence et un plan de la ville

Oui Non Non Mesuré

Actualisation des plaques de classement. Tous types d'affichage. Constat visuel. . Coef 1. Famille Information Communication Rattrapable

159 - Les affichages extérieurs sont soignés, propres et en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

La mesure porte sur la qualité de l'affichage (calligraphie soignée, absence de ratures, feuilles non jaunies, feuilles non scotchées, etc.). Non mesuré si absence d'affichage. Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

160 - Les affichages extérieurs sont à jour

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence d'affichage. Absence de vitrophanies obsolètes. Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

161 - Les affichages extérieurs sont traduits dans une langue étrangère au moins

Oui Non Non Mesuré

Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

162 - BONUS - Les affichages extérieurs sont traduits dans une deuxième langue étrangère.

Oui Non

Bonus - Indiquer Non mesuré si réponse négative. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

L'espace d'accueil BIT Secondaire N°1

163 - L'aspect général de l'espace d'accueil est accueillant.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Température adaptée, pas de nuisance sonore, absence d'odeurs désagréables, éclairage adapté, si existant, fond musical discret...Constat visuel. . Coef 3. Famille Qualité de la prestation Rattrapable

164 - L'espace d'accueil est bien ordonné et la décoration et l'ameublement de l'espace d'accueil sont harmonieux.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Il ne s'agit pas de juger l'esthétique mais bien de vérifier la cohérence des équipements (Par exemple, absence d'ajouts de présentoirs complètement différents d'année en année). Constat visuel. . Coef 3. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

165 - L'espace d'accueil est propre.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Prendre en compte le mobilier, les équipements et les revêtements.Constat visuel. . Coef 9. Famille Confort Propreté Non Rattrapable

166 - L'espace d'accueil est en bon état.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Prendre en compte le mobilier, les équipements et les revêtements.Constat visuel. . Coef 9. Famille Confort Propreté Rattrapable

167 - La signalétique intérieure est homogène, en bon état, cohérente et facilite le parcours du visiteur.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Non mesuré possible si pas de signalétique. Par exemple, présentoirs, billetterie et repérage au sein de l'office (en particulier pour les lieux partagés). Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite)Constat visuel. . Coef 3. Famille Information Communication Rattrapable

168 - Les informations et la documentation sont identifiées, classées par thèmes, les présentoirs régulièrement approvisionnés et l'affichage mis à jour.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Possible non mesuré pour les BIT mobiles (ex : PIT de 2 heures par semaine en saison estivale sur un camping ou un site de visite). Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Rattrapable

Accueillir et informer BIT Secondaire N°1

169 - Le personnel est identifié par un badge comportant au minimum la fonction et les langues parlées. Le personnel en formation est clairement identifié

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Non Rattrapable

170 - La tenue et la présentation du personnel d'accueil doivent être soignées et propres

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

171 - L'aménagement des lieux doit permettre au visiteur de patienter en ayant accès à des informations utiles : affichage animations, sites...L'OT prend en compte la gestion de l'attente des clients.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Famille QT : Qualité de la prestation Coef 3 Non Rattrapable

172 - Le personnel lors de l'accueil doit être présent, disponible, attentif et abandonner toute tâche administrative dès l'arrivée d'un visiteur

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

173 - La demande du client est explorée pour permettre une bonne prise en charge. Appréhender les centres d'intérêt pour lesquels le visiteur est venu dans la destination

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Lors des audits complets, en l'absence de visiteurs permettant d'apprécier ce critère par observation, les auditeur-trices réalise une simulation d'entretien avec un conseiller. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

174 - La reformulation de la demande par le conseiller en séjour est réalisée de manière formelle, claire et précise

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

175 - Après avoir répondu précisément à la question posée, le personnel d'accueil élargit son conseil pour mieux vendre son territoire et susciter l'acte d'achat, au regard de la demande exprimée

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

176 - Le personnel d'accueil enregistre les informations de dernière minute concernant les activités touristiques du territoire (fermeture pour travaux, changement d'heures d'ouverture, annulation de manifestation...) et en informe les visiteurs

Oui Non Non Mesuré

Critère à auditer en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la Visite mystère et lors de l'audit complet. L'auditeur vérifie également sur le site internet que l'information concernant les animations soit actualisée. Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

177 - Le personnel d'accueil propose au visiteur des alternatives si le service demandé n'est pas disponible

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

"Ce critère est susceptible d'être évalué lors de la visite mystère de l'espace d'accueil et lors d'interview lors de l'audit complet. Cocher en "non mesuré" quand la situation ne s'est pas présentée . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

178 - Les agents d'accueil présentent sur demande, une information sur les commerces, commodités et services de proximité (pharmacies, épicerie, médecins...)

Oui Non Non Mesuré

Critère à auditer par interview du personnel d'accueil et vérification des outils existants: en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la Visite mystère et lors de l'audit complet. Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

179 - Le personnel d'accueil est en capacité de présenter aux visiteurs les principaux sites et services touristiques de la destination.

Oui Non Non Mesuré

Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

180 - Le personnel d'accueil doit pouvoir informer sur les animations et événements sur sa zone de compétence

Oui Non Non Mesuré

Sur déclaratif. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable

181 - BONUS : Les agents d'accueil disposent d'un outil numérique afin de présenter les offres et les services touristiques de la destination.

Oui Non

Contrôle visuel. . Famille Information Communication. Coef 3 Rattrapable

182 - Le personnel d'accueil pratique une langue étrangère.

Oui Non Non Mesuré

Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT. En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site. Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

183 - Le personnel d'accueil pratique au moins deux langues étrangères.

Oui Non Non Mesuré

Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT. En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site. Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

184 - BONUS: Le personnel d'accueil pratique une troisième langue étrangère.

Oui Non

Bonus. Il est recommandé que chaque conseiller en séjour assurant l'accueil parle au moins 2 langues étrangères. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation, l'objectif est bien que la personne qui contacte l'OT puisse se voir apporter une réponse à tout moment aux heures d'ouverture de l'OT ou du BIT avec les langues parlées au sein de l'OT. En complément des tests mystères, le planning permettant d'assurer sur l'ensemble des sites les réponses dans les langues parlées au sein de l'OT est examiné lors de l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 9 Non Rattrapable

185 - Le départ du client s'accompagne d'une prise de congé chaleureuse, aimable et souriante avec remerciements.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

"Comportement souriant, ton aimable et salutations par "au revoir madame", "au revoir Monsieur". Critère à auditer en visite mystère + en observation visuelle lors de l'audit complet. Contrôle visuel. . Famille Savoir-Faire Savoir-Etre. Coef 3 Non Rattrapable"

186 - A la fin de la prestation, le personnel s'assure d'avoir répondu à la demande du client de manière satisfaisante et l'incite à remplir l'outil de recueil de satisfaction.

Oui Non Non Mesuré

L'outil de recueil de satisfaction peut être sur place ou dématérialisé et rempli par le visiteur a posteriori de la visite. Contrôle visuel. . Famille Savoir faire savoir être. Une sollicitation orale ou écrite (affichage, e-mail, autocollant ...) informe le client du recueil de la satisfaction. (cf critère Ecoute client) Coef 3 Non Rattrapable

187 - L'OT fournit l'information spécifique relative aux services et structures adaptés à la clientèle en situation de handicap

Oui Non Non Mesuré

Critère à auditer par interview du personnel d'accueil et vérification des outils existants: en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la Visite mystère et lors de l'audit complet.
Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 3 Non Rattrapable

La documentation sur la destination BIT Secondaire N°1

188 - Les documents sont traduits en au moins une langue étrangère

Oui Non Non Mesuré

Il s'agit des principaux documents produits par l'OT lui-même ex : guides, cartes (et non de ceux des socio-pros). Les documents dont l'OT est à l'origine peuvent être imprimés à la demande.
Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

189 - Les documents sont traduits en au moins une deuxième langue étrangère correspondant à la fréquentation de la destination

Oui Non Non Mesuré

Les documents dont l'OT est à l'origine peuvent être imprimés à la demande. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

190 - BONUS : Les documents sont traduits en une troisième langue étrangère correspondant à la fréquentation de la destination

Oui Non

BONUS - Non mesuré si réponse négative. Les documents dont l'OT est à l'origine peuvent être imprimés à la demande. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

191 - Le personnel doit fournir une information actualisée, qualifiée et complète sur sa destination dans l'intérêt du client.

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir-Faire Savoir-Etre Coef 9 Non Rattrapable

192 - La charte graphique ou l'identité visuelle sont appliquées à tous ses supports

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

La boutique BIT Secondaire N°1

193 - L'aménagement de la boutique est attractif et la boutique est bien approvisionnée.

Très satisfaisant Satisfaisant Insatisfaisant Très insatisfaisant Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente non dédié. L'auditeur contrôle le soin particulier apporté à présentation des produits (ex : veiller à quantité suffisante sur les étagères, possibilité de libre-service etc.), la circulation dans la boutique, etc. Ce chapitre s'applique sur le BIT principal (et/ou sur les BIT secondaires le cas échéant) dès lors que l'OT propose à la vente des objets et articles à vocation touristique pour promouvoir la destination. Le chapitre ne s'applique pas si la boutique ne propose qu'un nombre restreint de références tous articles confondus (moins de 20 références annuellement, hors cartes postales). (Le chiffre d'affaires réalisé précédemment pris en compte dans l'ancienne version du référentiel n'est plus à considérer). L'espace de vente intégré à l'espace d'accueil ou dans une pièce connexe à l'accueil est audité. Contrôle visuel. Coef 3. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

194 - La gamme de produits est diversifiée.

Oui Non Non Mesuré

"Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Librairie, cartes postales, gadgets, produits enfants etc. Contrôle visuel. Coche en ""non mesuré"" afin de ne pas pénaliser l'OT si la stratégie de l'OT est de ne proposer qu'une gamme restreinte de produits (ex : brochures, topoguide). Coef 1. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable"

195 - L'OT propose une gamme de prix ouverte, adaptée à sa stratégie, ses produits et sa clientèle

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Les prix sont adaptés à la stratégie et aux produits proposés et il ne s'agit pas nécessairement d'une gamme de prix large. Contrôle visuel. Coef 1. Famille Qualité de la prestation. Non Rattrapable

196 - Sur demande un paquet cadeau est réalisé.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Vérifier présence papier cadeau lors du débriefing pour l'audit complet. Une pochette ou un sac kraft fermé peuvent constituer un papier cadeau. Contrôle visuel. Coef 1. Famille Qualité de la prestation Non Rattrapable

197 - Le personnel est aimable, disponible et attentif aux besoins de la clientèle. Il est capable d'apporter des renseignements sur les produits proposés.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Poser une question sur un produit. Evaluer capacité à répondre. Contrôle visuel. Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

198 - Le personnel de la boutique est capable de renseigner la clientèle et d'effectuer une transaction commerciale dans au moins une langue étrangère.

Oui Non Non Mesuré

Non mesuré si absence de boutique ou espace de vente. Contrôle visuel. Une personne permanente a bénéficié d'une formation agréée dédiée. Critère à auditer par interview en dévoilé sur le bureau principal avant le débriefing lors de la visite mystère et lors de l'audit complet. Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

199 - BONUS - Le personnel de la boutique est capable de renseigner la clientèle et d'effectuer une transaction commerciale dans une deuxième langue étrangère.

Oui Non

Bonus - Noter Non mesuré si réponse négative ou si absence de boutique ou espace de vente. Contrôle visuel. Coef 3. Famille Savoir-Faire Savoir-Etre Non Rattrapable

200 - Les articles sont présentés sur du matériel adapté et mis en scène (en fonction de l'animation, de la saison, etc.)

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Qualité de la prestation Coef 1 Rattrapable

201 - L'origine des produits provenant de producteurs locaux est indiquée

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Développement Durable Coef 3 Rattrapable

202 - Le personnel (au moins 1 permanent) est formé à l'aménagement de ces vitrines ainsi qu'à l'approvisionnement et aux relations avec les fournisseurs

Oui Non Non Mesuré

Famille QT : Savoir faire savoir-être Coef 1 Non Rattrapable

203 - L'OT disposant d'un site internet présente l'espace boutique

Oui Non Non Mesuré

Il s'agit de présenter a minima l'existence d'une boutique au sein de l'OT ou du BIT et non nécessairement l'exhaustivité des produits en vente en ligne. Famille QT : Information Communication Coef 1 Rattrapable

204 - Les moyens de paiements sont affichés en évidences à l'intérieur de l'OT

Oui Non Non Mesuré

Il est recommandé d'afficher également le refus de moyens de paiement et les paiements par type de carte acceptée. Famille QT : Information Communication Coef 3 Rattrapable

Le suivi de l'e-réputation BIT Secondaire N°1

205 - L'OT prend connaissance des avis des consommateurs sur au moins 2 sites.

Oui Non

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. Non si aucun référencement sur aucun site d'avis en ligne. L'auditeur interroge pour savoir quels sites d'avis de consommateurs l'OT a désigné et identifié dans sa stratégie de promotion (Tripadvisor, Michelin, Cityvox, Booking, google, OTA, réseaux sociaux, sites réseaux pro ...) et l'interroge sur le contenu des derniers commentaires. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 9. Famille Qualité de la prestation.

206 - L'OT a revendiqué la fiche de son OT sur au moins 2 sites d'avis en ligne

Oui Non Non Mesuré

L'auditeur peut constater l'existence de réponses faites par le professionnel sur les 2 sites d'avis en ligne que l'OT a identifié et désigné dans sa stratégie de promotion. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation

207 - L'OT exerce son droit de réponse aux avis de consommateurs

Oui Non Non Mesuré

Le droit de réponse s'exerce sur l'ensemble des sites sur lesquels l'OT a revendiqué une fiche. A minima sur les avis négatifs et recommandé sur les avis positifs. Non mesuré possible si aucun avis mentionnant une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients). Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

208 - La réponse apportée par l'OT est constructive.

Oui Non Non Mesuré

La réponse est factuelle. Si la responsabilité de l'OT est avérée, un mot d'excuse est formulé. Suivant les cas, un geste commercial est proposé. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation

Le suivi de la satisfaction BIT Secondaire N°1

209 - Au moins, un outil de recueil de la satisfaction existe

Oui Non

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. Exemples d'outils : questionnaire de satisfaction papier/dématérialisé/QR code du partenaire et/ou du professionnel, utilisation et suivi d'une ou plusieurs plateformes d'avis en ligne, module d'écoute client DGE, outil d'analyse de l'e-réputation, borne, suivi des avis ou recommandations Facebook, ... Un outil de recueil permet de mesurer la satisfaction client, et de personnaliser les réponses (Le livre d'or en texte libre net l'utilisation des « pouces levés » sans réponse circonstanciée, ne sont pas un outil de recueil et de

mesure). Contrôle visuel. Rattrapable. Différents outils peuvent être utilisés pour mesurer de façon adaptée la satisfaction client sur l'ensemble des services existants : l'accueil, la boutique, la commercialisation, l'événementiel. Coef 9. Famille Qualité de la prestation

210 - Les clients sont informés de l'outil de recueil de la satisfaction

Oui Non

Une sollicitation orale ou écrite (affichage, e-mail, autocollant ...) informe le client du recueil de la satisfaction. La présence d'un réseau social (TA, Facebook) sur le site internet du pro, sans préciser qu'il s'agit d'un outil de recueil de la satisfaction ou d'avis ne permet pas de valider le critère. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

211 - L'outil de recueil de la satisfaction est traduit dans une langue étrangère.

Oui Non

L'utilisation régulière du module d'écoute client DGE valide le critère. Le module d'écoute client DGE est l'enquête de satisfaction via un QR code téléchargeable sur la fiche établissement de l'Office sur le portail DGE. D'autres outils de recueil de la satisfaction client par services proposés sont également possibles. Contrôle visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

212 - BONUS - L'outil de recueil de la satisfaction est traduit dans une deuxième langue étrangère.

Oui Non

Bonus- Ne pas pénaliser si non vérifié. Constat visuel. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation

Le suivi des réclamations BIT Secondaire N°1

213 - L'OT a formalisé une procédure écrite pour le suivi des réclamations.

Oui Non

A minima, la procédure précise qui répond aux réclamations et sous quel délai de réponse et où sont archivées les réclamations. La procédure est examinée en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et lors de l'audit complet sur site. Cette procédure différencie les modalités de traitement et suivi selon que la réclamation porte sur les services proposés par l'Office de Tourisme, ou sur la collectivité ou un prestataire du territoire. Contrôle documentaire. Rattrapable. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

214 - L'OT accuse réception des réclamations dans un délai de 72h et répond dans un délai maximum de 15 jours.

Oui Non Non Mesuré

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. Si la réclamation nécessite des recherches, envoi d'une lettre (ou courriel) de prise en compte de la réclamation. Les réponses se font dans un délai maximum de 15 jours ouvrés exception faite des demandes de remboursement. Non mesuré possible si aucun avis mentionnant une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients) n'est signalé sur les sites d'avis suivis par l'OT. Le respect du critère est examiné lors de : l'audit en dévoilé avant le débriefing sur le BIT principal en fin de la visite mystère et l'audit complet sur site. Si la réclamation porte non pas sur l'office mais sur la collectivité ou sur un socio-professionnel, il appartient à l'Office : d'accuser réception dans les 72 heures, et de confirmer la transmission de la réclamation à l'interlocuteur concerné afin qu'il apporte directement une réponse au client, d'assurer une relance si cet interlocuteur n'envoie pas copie de sa réponse à l'OT, d'intégrer cette réclamation à l'analyse préparée pour le GQL le cas échéant. Contrôle documentaire. Non Rattrapable. Coef 9. Famille Qualité de la prestation.

215 - Les réponses aux avis négatifs et aux réclamations sont personnalisées et constructives.

Oui Non Non Mesuré

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. La réponse marque la prise en compte de la réclamation, fait preuve d'empathie, clarifie les circonstances et apporte une solution. Il est également recommandé de formaliser l'enregistrement des insatisfactions exprimées oralement. Différencier Réclamations sur OT et sur socio-pro. Non mesuré possible si aucun avis mentionnant une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients) . Contrôle documentaire. Non Rattrapable. Coef 9. Famille Qualité de la prestation.

216 - L'OT apporte une réponse aux insatisfactions notables et les traite comme une réclamation.

Oui Non Non Mesuré

CRITERE OBLIGATOIRE ECOUTE CLIENT. L'OT contacte le client qui mentionne une insatisfaction notable (insatisfaction majeure, et/ou récurrente, présentant des éléments factuels de mécontentement pouvant entraîner la perte des nouveaux clients). Contrôle documentaire. Non Rattrapable. Non mesuré en cas d'absence d'insatisfaction notable ou de création/reprise récente de l'entreprise. Coef 3. Famille Qualité de la prestation.

Information amont Covid-19 BIT Secondaire N°1

217 - Les mesures sanitaires sont précisées sur l'outil numérique pour informer les clients en amont de leur séjour/visite.

Oui Non

Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le COVID-19 mises en place dans les structures sur le site internet de la structure ou présence sur un réseau social

218 - Les mesures sanitaires précisées sur l'outil numérique sont traduites

Oui Non

A minima dans une langue correspondant au bassin de fréquentation

219 - Les réservations sont encouragées pour limiter l'affluence et gérer les flux de clients

Oui Non Non Mesuré

Pour les LDV favoriser autant que possible la réservation à l'avance avec horodatage, afin de faciliter la gestion des flux d'entrées dans les sites. Non mesuré possible pour les caveaux si l'affluence est faible ou pour un OT.

220 - Les principaux aménagements et restrictions de l'offre dus à la mise en oeuvre des mesures sanitaires sont précisés sur l'outil numérique

Oui Non Non Mesuré

Ex : accès limité à certains équipements ou activités

Information sur site Covid-19 BIT Secondaire N°1

221 - Les modalités d'accueil, de réservation et les consignes pour le client sont affichées à l'entrée du site

Oui Non Non Mesuré

Affichage de la capacité maximale à l'entrée de l'établissement, liées aux restrictions des phases 1 (entre le 19 mai et le 9 juin 2021) et phase 2 (10 juin et le 29 juin 2021). Pour mémoire, pour les restaurants, 50% de l'effectif maximal du public admissible fixé par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) pour les terrasses en phase 1 + couvre-feu à 21h (sauf clientèle des hôtels qui peuvent consommer à l'intérieur dans la limite d'une jauge de 50%), puis 50% en intérieur et 100% en terrasse en phase 2+ couvre feu à 23h. Pour les LDV, affichage du mode de calcul de la jauge pour l'établissement et par espace d'accueil : 8m² minimum + couvre-feu à 21h en phase 1, puis 4 m² + couvre feu à 23h en phase 2. Sans restrictions à partir du 30 juin. Pour les Zoos, jauge de 50% phase 1, puis 65% phase 2. Plus d'informations sur les jauges par phase pour les autres activités (spectacles, parcs à thème ...) sur https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/05/une_strategie_et_un_agenda_de_reouverture_mai_2021.pdf et pour les activités sportives sur <https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocolesanitairerepriseactivitessportives.pdf>

222 - Les modalités d'accueil, de réservation et les consignes pour le client sont traduites

Oui Non Non Mesuré

A minima dans une langue correspondant au bassin de fréquentation. Pictos autorisés

223 - Ces supports et la signalétique sont clairs, en bon état, visibles et positionnés aux endroits stratégiques de l'établissement

Oui Non Non Mesuré

"Affiches, écrans, signalétique... Endroits stratégiques : rappel des gestes barrières, invitation à télécharger l'application "Tous Anticovid". Identification des endroits à risque de circulation (sanitaires, ascenseurs, espaces exigus) : le nombre de personnes admises et la consigne du lavage/désinfection des mains. La consigne de maintenir ouvertes les portes qui doivent le rester est indiquée."

Distanciation physique BIT Secondaire N°1

224 - Il est recommandé qu'une invitation à télécharger l'application « Tous anti-covid » soit présente

Oui Non Non Mesuré

Affiches, écrans, signalétique...

225 - Il est recommandé d'encourager l'activation de l'application « Tous AntiCovid » lors de l'entrée dans l'établissement.

Oui Non Non Mesuré

Affiches, écrans, signalétique...

Gestes barrière client BIT Secondaire N°1

226 - Les règles de distanciation physique (1m entre chaque groupe) sont rappelées et respectées tout au long du parcours client.

Oui Non Non Mesuré

Pour les hébergements (dans les zones de regroupement) ou la restauration, les parcs de loisir, port du masque grand public est nécessaire. Pour les LDV, vérifier également passage en caisse, puis lors de sa déambulation dans le site. Lorsque cela est pertinent, notamment sur les lieux d'accueil (réception) des barrières physiques additionnelles sont installées (vitres, cloisons temporaires...) pour réduire les flux de circulation d'air et les contacts directs.

227 - Respecter une distance physique de 2 mètres en milieu clos et en extérieur (hors personnes d'un même foyer) lorsque le port du masque n'est pas possible. Une distanciation physique d'un mètre doit être respectée en tout lieu et en toute circonstance.

Oui Non Non Mesuré

Pour les hébergements (dans les zones de regroupement) ou la restauration, les parcs de loisir, port du masque grand public est nécessaire. Pour les LDV, vérifier également passage en caisse, puis lors de sa déambulation dans le site. Lorsque cela est pertinent, notamment sur les lieux d'accueil (réception) des barrières physiques additionnelles sont installées (vitres, cloisons temporaires...) pour réduire les flux de circulation d'air et les contacts directs.

228 - Les clients portent un masque dans les espaces intérieurs

Oui Non Non Mesuré

Toute personne de onze ans ou plus (fortement recommandé à partir de 6 ans). Les personnes portent un masque grand public dans les espaces intérieurs, où il y a des possibilités de regroupement. Respecter une distance physique de 2 mètres en milieu clos et en extérieur (hors personnes d'un même foyer) lorsque le port du masque n'est pas possible. Pour les LDV, vérifier également passage en caisse, puis lors de sa déambulation dans le site. Pour l'HPA, les RT, les VV, attention spécifique pour les activités de loisir et les animations. Pour l'HPA attention spécifique équipements collectifs pour la vaisselle attente aux sanitaires, etc.).

229 - Le personnel porte un masque.

Oui Non Non Mesuré

Dans tous les cas de risque de rupture des règles de distanciation physique sauf dispositif physique type pareflex à l'accueil par exemple. Restauration: port du masque obligatoire pour le service et pas de gants.

230 - Du gel hydro alcoolique ou toute autre solution désinfectante est mise à disposition du public de façon visible et sont positionnés aux endroits stratégiques de l'établissement

Oui Non Non Mesuré

Preuve visuelle de la mise en place des solutions désinfectantes + pertinence de leur localisation. Présence d'un mot d'information demandant au client de signaler la rupture de stock de gel hydroalcoolique ou équivalent (ex: fin du flacon...). Pour les sorties nature, le gel est proposé au départ de la sortie. Pour la restauration sur les tables Pour le LDV : tout au long du parcours de visite et renforcés aux endroits nécessaires (entrées et sorties des attractions et des lieux de spectacles, par exemple).

231 - Le mode de paiement sans contact est privilégié,

Oui Non Non Mesuré

Tout mode de paiement sans contact (pré-paiement, virement, cartes bancaires, téléphone...) est privilégié, pour cela une communication explicite est affichée ou des consignes orales sont formulées. Présence affichette. Pour Hôtellerie/HPA/RT/VV la remise de la facture et la signature dématérialisées sont privilégiées

232 - Il est recommandé que les objets pouvant être touchés par plusieurs personnes ne soient pas mis à disposition du client ou fassent l'objet d'une désinfection après chaque utilisation

Oui Non Non Mesuré

" Ex dans les hébergements : livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, stylos à l'accueil, ordinateurs en libre-service, etc.). Ex dans la restauration : livres, jeux, journaux, salières, etc (sauf éléments partagés au sein du même table : carafe, panière...).Le sel ou le poivre peuvent être proposés en sachets unitaires. Ex : dans les Lieux de visite et OT : supprimer les supports de médiation partagés (numériques et papier) et audioguides susceptibles de passer de mains en mains ou, si leur maintien est prévu, prévoir de les désinfecter après chaque utilisation ; Dans les caveaux : ne pas toucher les cuves, les bouteilles, les crachoirs et ne pas manipuler inutilement les produits ou le mobilier. Inviter à consulter les informations que l'établissement leur met à disposition (affichettes, etc). Si l'établissement a l'habitude de demander aux clients de remplir un livre d'or ou un questionnaire, remplacer les supports papier par un questionnaire informatique à envoyer par mail. Non applicable aux produits de la boutique."

Gestion des flux BIT Secondaire N°1

233 - Si l'accès à la documentation en libre-service (supports de médiation papier, brochures touristiques...) est maintenu, il est organisé

Oui Non Non Mesuré

Des solutions alternatives au libre-service sont privilégiées (QRcode, renvoi vers des documents dématérialisés...). Pour la documentation à disposition en libre-service, il est conseillé d'apposer un autocollant ou une affichette 'Brochure touchée, brochure emportée'. Dans le cas de maintien de supports papier leur évacuation est organisée (poubelle à pédales). Pour les OT : limiter la documentation à disposition, imprimer à la demande, envoyer les liens dématérialisés des documents des pros...

234 - Un plan de circulation pour limiter les croisements et respecter les distances de sécurité, (marquage au sol, mural, sur les sièges...), est établi et matérialisé.

Oui Non Non Mesuré

Des plans de circulation doivent ainsi être mis en œuvre pour garantir le respect de la distanciation physique minimaleY compris dans les files d'attente susceptibles de se former à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement., que ce soit dans des lieux clos et exigus ou dans des espaces ouverts, mais sous une forme incitative plus que contraignante (fluidifier plutôt que ralentir). Inciter le public à privilégier les escaliers aux ascenseurs lorsque cela est possible. Non mesuré possible pour les petites surfaces déportant leur accueil à l'extérieur.

235 - Espaces d'attente : réduction/suppression des espaces d'attente ou réduction du nombre de places assises, de manière à ce que les distances entre individus soient respectées

Oui Non Non Mesuré

236 - Dès que possible, les flux entrées et sorties des clients et/ou marque de sens de circulation à l'intérieur des établissements (couloirs, allées...) sont séparés

Oui Non Non Mesuré

Gestion des flux - Visite guidée BIT Secondaire N°1

237 - Les visites guidées en espace intérieur et extérieur sont limitées à 10 personnes maximum sauf si elles sont réalisées par un guide détenteur d'une carte professionnelle de guide conférencier. A partir du 30 juin, la taille du groupe n'est plus limitée.

Oui Non Non Mesuré

Le guide et les visiteurs portent un masque grand public. Par ailleurs, calibrage de la taille des groupes de façon à pouvoir respecter la distanciation physique et régulation de la fréquentation (limiter les départs toutes les X minutes).

Respect des consignes BIT Secondaire N°1

238 - Le personnel de l'établissement s'assure que les règles et les bonnes pratiques définies sont bien respectées par les clients

Oui Non Non Mesuré

En cas de non respect, le personnel rappelle les consignes aux personnes concernées et s'assurent de leur bonne application avec bienveillance et pédagogie. Pour les LDV, si la visite est libre, poster du personnel sur le parcours pour veiller au respect des consignes par les visiteurs, lorsque cela est possible.

Adaptation de l'offre Réaménagement & restrictions d'activité BIT Secondaire N°1

239 - Le fonctionnement des fontaines à eau, les machines à cafés, distributeurs de boissons, équipements libres service destinées au public est suspendu .

Oui Non Non Mesuré

Les mini-bars sont temporairement suspendus de préférence

240 - Les activités ou les espaces qui ne pourraient pas faire l'objet de mesures de prévention sont suspendus/fermés temporairement

Oui Non Non Mesuré

Ex : (banquettes et fauteuils dans les lobbys et accueils, aire de jeux pour enfants dans les hôtels, salles communes exigües, etc.). Pour les parcs d'attraction retrait des mascottes du site lorsque aucune solution ne permet de respecter les distances de sécurité.

241 - La vente de produits est adaptée par un aménagement des différents services du site afin de répondre aux exigences des mesures de prévention et de mesures barrière : réorganisation de la vente de produits de restauration et de snacking, aménagement de la vente de produits dans les boutiques, etc.

Oui Non Non Mesuré

Ex: Adaptation de l'offre des produits, notamment pour les produits vendus en vrac (arrêt des bonbons en vrac ou solution alternative, par exemple en assurant le service des produits par un opérateur ou la distribution de gants jetables à usage unique pour les visiteurs).

242 - Les parcours et les modalités des activités (visites guidées, ateliers pédagogiques...) sont modifiées si nécessaire pour prévenir tout risque de promiscuité.

Oui Non Non Mesuré

"Pour les LDV : Les activités d'éducation artistique et culturelle sont possibles, sous réserve qu'elles puissent se faire dans des conditions sanitaires satisfaisantes pour les animateurs et les publics ; Le port du masque « grand public » est préconisé pour les personnes appelées à intervenir devant des groupes."

243 - Les bornes tactiles interactives ne sont plus accessibles au public, si elles sont maintenues un protocole de nettoyage et de désinfection spécifique est mis en place.

Oui Non Non Mesuré

Exemple : un nettoyage périodique. Il est également possible de mettre à disposition des lingettes (prévoir alors le dispositif d'élimination) ou une solution hydroalcoolique. Exemple : prévoir un nettoyage périodique des bornes. Il est également possible de mettre à disposition des visiteurs des lingettes (prévoir le dispositif d'élimination dans ce cas) ou du gel hydroalcoolique. En cas d'arrêt, mettre en place un affichage précisant l'arrêt volontaire pour des raisons d'hygiène

BIT Secondaire N°4

Gestion des flux - Visite guidée BIT Secondaire N°4

244 - Les visites guidées en espace intérieur et extérieur sont limitées à 10 personnes maximum sauf si elles sont réalisées par un guide détenteur d'une carte professionnelle de guide conférencier. A partir du 30 juin, la taille du groupe n'est plus limitée.

Oui Non Non Mesuré

Le guide et les visiteurs portent un masque grand public. Par ailleurs, calibrage de la taille des groupes de façon à pouvoir respecter la distanciation physique et régulation de la fréquentation (limiter les départs toutes les X minutes).

REASSURANCE SANITAIRE

Information amont - Covid19

245 - Les mesures sanitaires sont précisées sur l'outil numérique pour informer les clients en amont de leur séjour/visite.

Oui Non

Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le COVID-19 mises en place dans les structures sur le site internet de la structure ou présence sur un réseau social

246 - Les mesures sanitaires précisées sur l'outil numérique sont traduites

Oui Non

A minima dans une langue correspondant au bassin de fréquentation

247 - Les réservations sont encouragées pour limiter l'affluence et gérer les flux de clients

Oui Non Non Mesuré

Pour les LDV favoriser autant que possible la réservation à l'avance avec horodatage, afin de faciliter la gestion des flux d'entrées dans les sites. Non mesuré possible pour les caveaux si l'affluence est faible ou pour un OT.

248 - Les principaux aménagements et restrictions de l'offre dus à la mise en oeuvre des mesures sanitaires sont précisés sur l'outil numérique

Oui Non Non Mesuré

Ex : accès limité à certains équipements ou activités

Information sur site - Covid19

249 - Les modalités d'accueil, de réservation et les consignes pour le client sont affichées à l'entrée du site

Oui Non Non Mesuré

Affichage de la capacité maximale à l'entrée de l'établissement, liées aux restrictions des phases 1 (entre le 19 mai et le 9 juin 2021) et phase 2 (10 juin et le 29 juin 2021). Pour mémoire, pour les restaurants, 50% de l'effectif maximal du public admissible fixé par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) pour les terrasses en phase 1 + couvre-feu à 21h (sauf clientèle des hôtels qui peuvent consommer à l'intérieur dans la limite d'une jauge de 50%), puis 50% en intérieur et 100% en terrasse en phase 2+ couvre feu à 23h. Pour les LDV, affichage du mode de calcul de la jauge pour l'établissement et par espace d'accueil : 8m² minimum + couvre-feu à 21h en phase 1, puis 4 m² + couvre feu à 23h en phase 2. Sans restrictions à partir du 30 juin. Pour les Zoos, jauge de 50% phase 1, puis 65% phase 2. Plus d'informations sur les jauges par phase pour les autres activités (spectacles, parcs à thème ...) sur https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/05/une_strategie_et_un_agenda_de_reouverture_mai_2021.pdf et pour les activités sportives sur <https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/protocolesanitairerepriseactivitessportives.pdf>

250 - Les modalités d'accueil, de réservation et les consignes pour le client sont traduites

Oui Non Non Mesuré

A minima dans une langue correspondant au bassin de fréquentation. Pictos autorisés

251 - Ces supports et la signalétique sont clairs, en bon état, visibles et positionnés aux endroits stratégiques de l'établissement

Oui Non Non Mesuré

"Affiches, écrans, signalétique... Endroits stratégiques : rappel des gestes barrières, invitation à télécharger l'application "Tous Anticovid". Identification des endroits à risque de circulation (sanitaires, ascenseurs, espaces exigus) : le nombre de personnes admises et la consigne du lavage/désinfection des mains. La consigne de maintenir ouvertes les portes qui doivent le rester est indiquée."

252 - Il est recommandé qu'une invitation à télécharger l'application « Tous anti-covid » soit présente

Oui Non Non Mesuré

Affiches, écrans, signalétique...

253 - Il est recommandé d'encourager l'activation de l'application « Tous AntiCovid » lors de l'entrée dans l'établissement.

Oui Non Non Mesuré

Affiches, écrans, signalétique...

Distanciation physique

254 - Les règles de distanciation physique (1m entre chaque groupe) sont rappelées et respectées tout au long du parcours client.

Oui Non Non Mesuré

Pour les hébergements (dans les zones de regroupement) ou la restauration, les parcs de loisir, port du masque grand public est nécessaire. Pour les LDV, vérifier également passage en caisse, puis lors de sa déambulation dans le site. Lorsque cela est pertinent, notamment sur les lieux d'accueil (réception) des barrières physiques additionnelles sont installées (vitres, cloisons temporaires...) pour réduire les flux de circulation d'air et les contacts directs.

255 - Respecter une distance physique de 2 mètres en milieu clos et en extérieur (hors personnes d'un même foyer) lorsque le port du masque n'est pas possible. Une distanciation physique d'un mètre doit être respectée en tout lieu et en toute circonstance.

Oui Non Non Mesuré

Pour les hébergements (dans les zones de regroupement) ou la restauration, les parcs de loisir, port du masque grand public est nécessaire. Pour les LDV, vérifier également passage en caisse, puis lors de sa déambulation dans le site. Lorsque cela est pertinent, notamment sur les lieux d'accueil (réception) des barrières physiques additionnelles sont installées (vitres, cloisons temporaires...) pour réduire les flux de circulation d'air et les contacts directs.

Gestes barrière client

256 - Les clients portent un masque dans les espaces intérieurs

Oui Non Non Mesuré

Toute personne de onze ans ou plus (fortement recommandé à partir de 6 ans). Les personnes portent un masque grand public dans les espaces intérieurs, où il y a des possibilités de regroupement. Respecter une distance physique de 2 mètres en milieu clos et en extérieur (hors personnes d'un même foyer) lorsque le port du masque n'est pas possible. Pour les LDV, vérifier également passage en caisse, puis lors de sa déambulation dans le site. Pour l'HPA, les RT, les VV, attention spécifique pour les activités de loisir et les animations. Pour l'HPA attention spécifique équipements collectifs pour la vaisselle attente aux sanitaires, etc.).

257 - Le personnel porte un masque.

Oui Non Non Mesuré

Dans tous les cas de risque de rupture des règles de distanciation physique sauf dispositif physique type pareflex à l'accueil par exemple. Restauration: port du masque obligatoire pour le service et pas de gants.

258 - Du gel hydro alcoolique ou toute autre solution désinfectante est mise à disposition du public de façon visible et sont positionnés aux endroits stratégiques de l'établissement

Oui Non Non Mesuré

Preuve visuelle de la mise en place des solutions désinfectantes + pertinence de leur localisation. Présence d'un mot d'information demandant au client de signaler la rupture de stock de gel hydroalcoolique ou équivalent (ex: fin du flacon...). Pour les sorties nature, le gel est proposé au départ de la sortie. Pour la restauration sur les tables Pour le LDV : tout au long du parcours de visite et renforcés aux endroits nécessaires (entrées et sorties des attractions et des lieux de spectacles, par exemple).

259 - Le mode de paiement sans contact est privilégié,

Oui Non Non Mesuré

Tout mode de paiement sans contact (pré-paiement, virement, cartes bancaires, téléphone...) est privilégié, pour cela une communication explicite est affichée ou des consignes orales sont formulées. Présence afficheuse. Pour Hôtellerie/HPA/RT/VV la remise de la facture et la signature dématérialisées sont privilégiées

260 - Il est recommandé que les objets pouvant être touchés par plusieurs personnes ne soient pas mis à disposition du client ou fassent l'objet d'une désinfection après chaque utilisation

Oui Non Non Mesuré

* Ex dans les hébergements : livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, stylos à l'accueil, ordinateurs en libre-service, etc.). Ex dans la restauration : livres, jeux, journaux, salières, etc (sauf éléments partagés au sein du même table : carafe, panier...). Le sel ou le poivre peuvent être proposés en sachets unitaires. Ex : dans les Lieux de visite et OT : supprimer les supports de médiation partagés (numériques et papier) et audioguides susceptibles de passer de mains en mains ou, si leur maintien est prévu, prévoir de les désinfecter après chaque utilisation ; Dans les caveaux : ne pas toucher les cuves, les bouteilles, les crachoirs et ne pas manipuler inutilement les produits ou le mobilier. Inviter à consulter les informations que l'établissement leur met à disposition (affichettes, etc). Si l'établissement a l'habitude de demander aux clients de remplir un livre d'or ou un questionnaire, remplacer les supports papier par un questionnaire informatique à envoyer par mail. Non applicable aux produits de la boutique.*

261 - Si l'accès à la documentation en libre-service (supports de médiation papier, brochures touristiques...) est maintenu, il est organisé

Oui Non Non Mesuré

Des solutions alternatives au libre-service sont privilégiées (QRcode, renvoi vers des documents dématérialisés...). Pour la documentation à disposition en libre-service, il est conseillé d'apposer un autocollant ou une affiche 'Brochure touchée, brochure emportée'. Dans le cas de maintien de supports papier leur évacuation est organisée (poubelle à pédales). Pour les OT : limiter la documentation à disposition, imprimer à la demande, envoyer les liens dématérialisés des documents des pros...

Gestion des flux

262 - Un plan de circulation pour limiter les croisements et respecter les distances de sécurité, (marquage au sol, mural, sur les sièges...), est établi et matérialisé.

Oui Non Non Mesuré

Des plans de circulation doivent ainsi être mis en œuvre pour garantir le respect de la distanciation physique minimaleY compris dans les files d'attente susceptibles de se former à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement., que ce soit dans des lieux clos et exigus ou dans des espaces ouverts, mais sous une forme incitative plus que contraignante (fluidifier plutôt que ralentir). Inciter le public à privilégier les escaliers aux ascenseurs lorsque cela est possible. Non mesuré possible pour les petites surfaces déportant leur accueil à l'extérieur.

263 - Espaces d'attente : réduction/suppression des espaces d'attente ou réduction du nombre de places assises, de manière à ce que les distances entre individus soient respectées

Oui Non Non Mesuré

264 - Dès que possible, les flux entrées et sorties des clients et/ou marque de sens de circulation à l'intérieur des établissements (couloirs, allées...) sont séparés

Oui Non Non Mesuré

265 - Les visites guidées en espace intérieur et extérieur sont limitées à 10 personnes maximum sauf si elles sont réalisées par un guide détenteur d'une carte professionnelle de guide conférencier. A partir du 30 juin, la taille du groupe n'est plus limitée.

Oui Non Non Mesuré

Le guide et les visiteurs portent un masque grand public. Par ailleurs, calibrage de la taille des groupes de façon à pouvoir respecter la distanciation physique et régulation de la fréquentation (limiter les départs toutes les X minutes).

Respect des consignes

266 - Le personnel de l'établissement s'assure que les règles et les bonnes pratiques définies sont bien respectées par les clients

Oui Non Non Mesuré

En cas de non respect, le personnel rappelle les consignes aux personnes concernées et s'assurent de leur bonne application avec bienveillance et pédagogie. Pour les LDV, si la visite est libre, poster du personnel sur le parcours pour veiller au respect des consignes par les visiteurs, lorsque cela est possible.

Adaptation de l'offre Réaménagement & restrictions d'activité

267 - Le fonctionnement des fontaines à eau, les machines à cafés, distributeurs de boissons, équipements libres service destinées au public est suspendu .

Oui Non Non Mesuré

Les mini-bars sont temporairement suspendus de préférence

268 - Les activités ou les espaces qui ne pourraient pas faire l'objet de mesures de prévention sont suspendus/fermés temporairement

Oui Non Non Mesuré

Ex : (banquettes et fauteuils dans les lobbys et accueils, aire de jeux pour enfants dans les hôtels, salles communes exigües, etc.). Pour les parcs d'attraction retrait des mascottes du site lorsque aucune solution ne permet de respecter les distances de sécurité.

269 - La vente de produits est adaptée par un aménagement des différents services du site afin de répondre aux exigences des mesures de prévention et de mesures barrière : réorganisation de la vente de produits de restauration et de snacking, aménagement de la vente de produits dans les boutiques, etc.

Oui Non Non Mesuré

Ex: Adaptation de l'offre des produits, notamment pour les produits vendus en vrac (arrêt des bonbons en vrac ou solution alternative, par exemple en assurant le service des produits par un opérateur ou la distribution de gants jetables à usage unique pour les visiteurs).

270 - Les parcours et les modalités des activités (visites guidées, ateliers pédagogiques...) sont modifiées si nécessaire pour prévenir tout risque de promiscuité.

Oui Non Non Mesuré

"Pour les LDV : Les activités d'éducation artistique et culturelle sont possibles, sous réserve qu'elles puissent se faire dans des conditions sanitaires satisfaisantes pour les animateurs et les publics ; Le port du masque « grand public » est préconisé pour les personnes appelées à intervenir devant des groupes."

271 - Les bornes tactiles interactives ne sont plus accessibles au public, si elles sont maintenues un protocole de nettoyage et de désinfection spécifique est mis en place.

Oui Non Non Mesuré

Exemple : un nettoyage périodique. Il est également possible de mettre à disposition des lingettes (prévoir alors le dispositif d'élimination) ou une solution hydroalcoolique. Exemple : prévoir un nettoyage périodique des bornes. Il est également possible de mettre à disposition des visiteurs des lingettes (prévoir le dispositif d'élimination dans ce cas) ou du gel hydroalcoolique. En cas d'arrêt, mettre en place un affichage précisant l'arrêt volontaire pour des raisons d'hygiène

Règles d'hygiène - Sanitaires collectifs

272 - La fréquentation instantanée du sanitaire collectif est limitée (1 personne par équipement sanitaire : WC, douche...) et l'affichage est présent à l'entrée du sanitaire.

Oui Non Non Mesuré

273 - Les équipements ne permettant pas de préserver la distanciation sociale sont condamnés totalement ou en partie (ex : 1/2 urinoirs contigus)

Oui Non Non Mesuré

274 - Les clients peuvent se laver les mains avant l'entrée des sanitaires (ou gel)

Oui Non Non Mesuré

Les sanitaires non indispensables peuvent être condamnés (ex: OT)

275 - Le client est informé du protocole de nettoyage renforcé (ex : fréquence des nettoyages , utilisation de produits certifiés anti-virucides...).

Oui Non Non Mesuré

L'augmentation de la fréquence du nettoyage est rappelée. Se reporter aux protocoles par filière et au chapitre 8 du protocole national de déconfinement.

Engagement de la direction

276 - Le référent Covid19 connaît les restrictions locales particulières liées à son activité le cas échéant le protocole national de déconfinement pour assurer la sécurité et la santé des salariés, des fiches métiers du ministère du Travail applicables à son activité , du protocole de sa filière rédigé par son OP , les réglementations locales, et connaît la procédure en cas de contamination.

Oui Non

277 - Les actions correctives suite aux remontées d'équipe et aux retours clients sont mises en place

Oui Non

Communication des règles au personnel

278 - Le personnel est sensibilisé et formé aux règles et bonnes pratiques du protocole sanitaire

Oui Non

Utilisation de E learning génériques et/ou sensibilisation...Des formations complémentaires propres à chaque établissement pourront être effectuées en complément